

L'ANFA RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES, SALARIÉS ET ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE DE BESOIN EN FORMATION CROISSANT ET DE MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

L'ANFA, mandatée par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique de formation initiale et continue de la branche des services de l'automobile, présente le bilan de ses actions 2016.

Ressources financières

Les contributions 2016 collectées par l'ANFA totalisent **242,7 millions d'euros**, soit une progression de 5,6 % par rapport à 2015 (229 M€) :

- Contributions légales mutualisées : 65,9 M€ (62,2 en 2015)
- Contributions formation de branche et versements volontaires d'entreprise : 69,4 M€ (64,4 en 2015)
- Taxe d'apprentissage : 49,8 M€ (47,6 en 2015)
- Taxe fiscale : 30,9 M€ (29,8 en 2015)
- Contributions légales reversées (CIF, FPSPP) : 26,7 M€ (25,4 en 2015)

Actions réalisées pour le développement de la formation des jeunes

- L'ANFA a soutenu 400 établissements en charge de la formation des apprentis et des jeunes sous statut scolaire, pour un montant de 65,6 M€ (63,4 en 2015) et a financé le perfectionnement de 2 281 formateurs et enseignants (2 352 en 2015).
- Avec **près de 60 000 jeunes formés**, dont **22 000 apprentis** et **6 700 jeunes en contrat de professionnalisation, les effectifs en alternance représentent 6,3 % des salariés de la branche (contre 3,2% tous secteurs confondus)**. La rentrée 2016 a enregistré une progression de 9% d'apprentis supplémentaires inscrits dans les CFA de la branche des services de l'automobile, qui figure ainsi parmi les branches les plus engagées pour la formation et l'insertion des jeunes.
- La première édition nationale de la **Semaine des services de l'automobile et de la mobilité**, organisée dans 141 établissements partenaires, a rassemblé 30 000 visiteurs autour des métiers et formations alternées de la branche.

Actions réalisées pour le renouvellement des certifications, des titres et des diplômes

L'ANFA travaille à l'évolution des référentiels et des formations présents au Répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA).

- L'ANFA a poursuivi la rénovation du dispositif d'accès aux certificats de qualification professionnelle (CQP), afin de favoriser l'utilisation du compte personnel de formation (CPF) : **16 CQP** supplémentaires ont été rénovés ainsi que **quatre titres à finalité professionnelle** : « Enseignant de la conduite et de la sécurité routière » (qui a remplacé le BEPECASER) et trois relatifs à la maintenance automobile.
- Elle a également participé au suivi pédagogique des formations de l'enseignement supérieur en collaboration avec les universités et écoles partenaires. En 2016, 17 étudiants ont commencé la formation d'**Ingénieur spécialité mécatronique, parcours ingénierie des process d'assistance aux véhicules** et 93 étudiants ont suivi le parcours en **licence professionnelle Organisation et management des services de l'automobile (OMSA)**.

Actions réalisées en formation continue, pour le développement des compétences des salariés de la branche

- Avec un investissement de **78,7 M€** (progression de 10 % sur un an), l'ANFA a financé la **formation continue de près de 120 000 stagiaires**. Dans ce cadre, **3 270 dossiers CPF** ont été financés pour un montant de 12 M€ (3,2 M€ pour 1141 dossiers en 2015).
- Le renouvellement pour 2016-2018 du plan **Compétences Emplois visant le développement de l'emploi et des compétences**, a permis à l'ANFA d'accompagner en 2016, **3 593 entreprises de moins de 50 salariés dans la formation de 6 229 stagiaires, avec un investissement de 8 M€** **269 entreprises ont bénéficié d'un diagnostic GPEC** et **221 ont fait l'objet d'un accompagnement** à la mise en œuvre des préconisations issues du diagnostic, pour un montant de 3 M€.
- L'accompagnement des entreprises et des salariés aux changements induits par la réforme, s'est poursuivi avec la troisième édition des **matinales de l'ANFA** qui a réuni 300 entreprises au plan national.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi est réalisé à travers deux dispositifs : la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP). L'engagement financier pour 2016 dépasse 1,3 M€ (552 K€ pour la POE, essentiellement des actions collectives, et 1,3 M€ pour la CSP).

En 2016, la formation professionnelle dans la branche des services de l'automobile connaît un accroissement élevé, fruit d'une politique paritaire ambitieuse portée depuis de nombreuses années.

[Lire le rapport d'activité ANFA 2016](#)

Rappel des chiffres

Collecte au titre de l'OPCA : 162 M€ (152 M€ en 2015)

Collecte au titre de la taxe d'apprentissage : 49,8 M€ (47,6 M€ en 2015)

Collecte au titre de la taxe fiscale : 30,9 M€ (29,8 M€ en 2015)

Total des ressources au service de la politique de branche en incluant les partenariats financiers : 259,8 M€ (236,4 M€ en 2015)

Formation des jeunes :

- 31 000 lycéens
- 22 000 apprentis et 6 692 jeunes en contrat de professionnalisation, dont 1 700 jeunes en CQP (Certificat de qualification professionnelle), soit 6,3 % des salariés du secteur.

Formation continue :

Près de 120 000 actions de formation continue financées pour un montant total de 78,7 M€ :

- 42 220 stagiaires issus d'entreprises de moins de 11 salariés pour 27,3 M€
- 22 960 stagiaires issus d'entreprises de 11 à moins de 50 salariés pour 15,1 M€
- 24 170 stagiaires issus d'entreprises de 50 à moins de 300 salariés pour 17,6 M€
- 29 180 stagiaires issus d'entreprises de plus de 300 salariés pour 18,7 M€

Démarches certifiantes :

- 929 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés pour un montant de 339 K€
- 3 270 CPF financés pour un montant de 12 M€
- 2 339 périodes de professionnalisation financées pour un montant de 3,4 M€
- 164 préparations opérationnelles à l'emploi (POE) pour un montant de 552 K€
- 372 contrats de sécurisation professionnelle pour un montant de 1,3 M€